

## **circulaire du 21 août 2009 relative à la planification logistique d'une campagne de vaccination contre le virus de la grippe A(H1N1)**

21/08/2009

Cette circulaire transmise aux préfets et aux directeurs des Agences régionales d'hospitalisation (ARH) en date du 21 août fixe les règles de la campagne vaccinale nationale - Il est précisé en préambule qu'il s'agit d'une campagne spécifique qui n'a pas vocation à se renouveler l'année prochaine.